

Etudiants en échanges internationaux 2017-2018

Démarches administratives et choix des cours

Informations générales

- ✓ Tout étudiant participant à un échange international (ERASMUS+, échanges BCI avec le Québec ou échange avec les USA) géré par le Campus Lettres et Sciences Humaines de Nancy **doit** s'inscrire administrativement à l'Université de Lorraine (site de Nancy) : les résultats obtenus dans l'université étrangère **ne pourraient pas être validés en cas contraire, et la bourse de mobilité ne pourrait pas être versée.**
- ✓ Pour **l'inscription administrative**, les étudiants doivent s'inscrire dès la mi-juillet sur Internet (<https://reinscriptions.univ-lorraine.fr/>). **Ils ne doivent en revanche pas procéder à leur inscription pédagogique le moment venu**, celle-ci devant se faire en fin de chaque semestre par la Scolarité, au moment de la remontée des résultats.
- ✓ Dès que votre nomination aura été envoyée par le Bureau des Relations Internationales, votre université d'accueil vous enverra un **dossier de candidature et le lien vous permettant de faire votre choix de cours. Pour les diplômés d'anglais**, le choix de cours doit **obligatoirement être validé par Barbara Schmidt** (bien lire les consignes ci-dessous avant de faire votre sélection), qui signera votre contrat d'étude (ou 'Learning Agreement'), et à qui seront systématiquement envoyés tous les documents liés aux questions pédagogiques du semestre ou de l'année de mobilité (modification du contrat d'étude, relevé de notes en fin de semestre ou d'année). Le « learning agreement » est transmis aux candidats sélectionnés par la DRIE ou le Bureau ERASMUS du CLSH dès que celui-ci est disponible. Il doit obligatoirement être **rempli, signé et validé par l'Université de Lorraine** (B. Schmidt pour Licence ou Master en Anglais) **et l'Université d'accueil avant votre départ** (donc avant l'été pour les départs en semestre 1).
- ✓ N'oubliez pas d'emporter avec vous à l'étranger une copie de ce contrat d'étude signé. Il pourra être éventuellement modifié une fois sur place si nécessaire (à voir avec les responsables de l'Université d'accueil), mais il faudra dans ce cas **obligatoirement soumettre vos changements à Barbara Schmidt** avant de les valider, **puis renvoyer directement le nouveau contrat au Bureau des Relations Internationales** du CLSH (Claire.Soitin@univ-lorraine.fr) pour signature. Ce contrat recensera **l'ensemble des enseignements auxquels vous serez finalement inscrit(e)** et tiendra lieu d'engagement, de votre part, à suivre ces cours et à en passer les examens et, de notre part, à valider ces cours dans le cadre de votre diplôme d'inscription à

l'Université de Lorraine, selon la grille de correspondances de notes également jointe à cet envoi. Il doit, au final, **lister le choix précis de l'ensemble des cours que vous suivrez l'an prochain** en tant qu'étudiant en échange international. En cas contraire, la validation de vos notes ne pourrait pas se faire.

✓ Pour l'ensemble des **autres questions concernant votre échange**, vos contacts sont les suivants à Nancy :

1. *Richard Somerset* pour l'Université de Stirling (Richard.Somerset@univ-lorraine.fr).
2. *Jeremy Tranmer* pour les universités de Wolverhampton, Dublin, Belfast et de Matej Bel (Jeremy.Tranmer@univ-lorraine.fr).
3. *Matthew Smith* pour les universités d'East Anglia (Norwich) et Birmingham (Matthew.Smith@univ-lorraine.fr).
4. *Barbara Schmidt* pour l'Université de Marburg (Barbara.Schmidt@univ-lorraine.fr).
5. *Marilyne Brun* pour l'Université de Ball State (USA ; Marilyne.Brun@univ-lorraine.fr).
6. *Claudine Armand* pour l'Université de La Crosse (USA ; Claudine.Armand@univ-lorraine.fr).

Ainsi que le **Bureau ERASMUS pour les questions d'ordre administratif** : Claire.Soitin@univ-lorraine.fr

Le système des crédits

- ✓ L'ECTS est un **système européen de transfert de crédits académiques**. Les ECTS représentent, sous la forme d'une valeur numérique (entre 1 et 60) affectée à chaque cours, le volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour chacun d'eux. Ils expriment la quantité de travail que chaque cours représente par rapport au volume global de travail nécessaire pour réussir une année universitaire complète dans l'établissement. Le volume de travail inclut les cours magistraux et séminaires, les travaux dirigés ou travaux pratiques, le travail personnel (bibliothèque, maison...).
- ✓ **Chaque année correspond à 60 crédits ECTS** et chaque semestre à 30 ECTS. Les crédits ECTS affectés aux cours sont conférés aux étudiants qui terminent ces cours avec succès, en réussissant l'examen ou toute autre forme d'évaluation.
- ✓ **Attention, au Royaume Uni** le système ECTS est souvent utilisé en parallèle du système britannique. **60 ECTS = 120 crédits britanniques**. Bien vérifier avant de choisir vos cours si le nombre de crédits est exprimé en ECTS ou non (si la mention ECTS ne figure pas, c'est que le nombre de crédits est a priori donné dans le système britannique).
- ✓ **Aux USA**, les crédits ECTS ne sont pas utilisés. En général, pour valider un semestre aux USA, il faut choisir (et valider) **12 crédits américains par semestre**, soit 24 crédits américains pour une année complète.
- ✓ **Au Canada (échanges BCI)**, les crédits ECTS ne sont pas utilisés non plus. En général, pour valider un semestre au Canada, il faut choisir (et valider) **12 à 15 crédits canadiens par semestre**, soit 24 à 30 crédits canadiens pour une année complète.

Répartition des crédits ECTS dans les diplômes d'anglais de l'Université de Lorraine (site de Nancy)

Les étudiants **ne dépendant pas d'un diplôme d'Anglais** devront faire tout d'abord le point avec leur responsable de diplôme concernant les cours à choisir. Ils devront ensuite contacter le responsable de l'échange qui les intéresse afin que celui-ci puisse voir avec l'université partenaire si elle accepte de les laisser suivre les cours sélectionnés. **Attention** : cet accord n'est pas toujours donné, les universités britanniques, notamment, réduisant très souvent l'accès de leurs cours.

✓ Afin que votre diplôme puisse être validé, il vous faudra choisir sur place le volume d'enseignements suivant selon votre situation :

Licence LLCER, parcours Anglais (L3)

UFD51	6 ECTS dans le domaine de la traduction (anglais-français et français-anglais) ; éventuellement langue orale et grammaire dans les pays non anglophones.
UFD52	6 ECTS dans le domaine de la civilisation ou de la littérature du monde anglophone (si civilisation choisie en UFD52, choisir la littérature en UFD62 et vice-versa).
UFD53	<ol style="list-style-type: none"> 1- Si choix de l'option "Enseignement", 6 ECTS correspondant à un travail d'étude : choisir un cours de type "Independent Study" ou tout cours en linguistique, civilisation ou littérature anglo-saxonne menant à la rédaction d'un long essai (environ 3000-4000 mots). 2- Si choix d'une autre option, possibilité de prendre à la place 6 ECTS en anglais professionnel ou un enseignement en anglais dans un domaine lié à votre option (journalisme, tourisme, traduction, etc).
UEO51	<ol style="list-style-type: none"> 1- Si choix de l'option "Enseignement secondaire et recherche", 6 ECTS dans le domaine de la Linguistique ou de la critique / théorie littéraire. 2- Si choix d'une autre option, 6 ECTS dans un domaine lié à votre option (Tourisme culturel, Journalisme, Traduction, Professorat des écoles, FLE, etc).

Dans tous les cas, **soumettez vos choix à Barbara Schmidt avant de vous engager définitivement**. Il faut en effet que ceux-ci soient validés pour que le contrat puisse ensuite être signé. Il nous est arrivé de ne pas valider un cours quand celui-ci n'avait pas été approuvé par le responsable de diplôme et qu'il ne correspondait pas à ce qui était attendu de l'étudiant.

NB : Lorsque l'étudiant part à l'année, un même cours peut compter pour 2 UE de Nancy, y compris de semestres différents. Par exemple, si vous trouvez un cours de 6 ECTS de civilisation pour votre UFD52, il sera possible de le faire également compter pour l'UFD62 : **c'est le nombre de crédits ECTS total qui compte**.

Master Mondes anglophones (M1)

UE71	6 ECTS de Langue anglaise (traduction et/ou grammaire)
UE72	6 ECTS de Culture (littérature et/ou civilisation et/ou linguistique) Les étudiants de Culture et Tourisme rendront en parallèle un travail fait à la maison pour le cours de Rédaction de documents professionnels (contact : Barbara Schmidt)
UE73	6 ECTS de Didactique (de type 2 nd Language Acquisition ou Applied Linguistics, etc.) ou Culture anglophone (étudiants du parcours Recherche), ou UE axée sur la Culture et le Tourisme (étudiants du parcours Culture et Tourisme)
UE74	6 ECTS faits à Nancy : Méthodologie (fascicules de cours en ligne dès le début de l'année) + mémoire de recherche dirigé par un enseignant de Nancy
UE75	6 ECTS Stage et rapport de stage dans la recherche (contacter John Bak) ou Autre cours de langue ou culture anglophone (parcours Recherche) ou travail à faire via Nancy en Culture et Tourisme (parcours Culture et Tourisme : contact Roseline Théron).
UE81	6 ECTS de Langue anglaise (traduction et/ou grammaire)
UE82	6 ECTS de Culture (littérature et/ou civilisation et/ou linguistique)
UE83	6 ECTS de Didactique (de type 2 nd Language Acquisition ou Applied Linguistics, etc.) ou Culture anglophone (étudiants du parcours Recherche), ou UE axée sur la Management de projets culturels (étudiants du parcours Culture et Tourisme)
UE84	Fin du mémoire de recherche + soutenance sous la direction d'un enseignant de l'Université de Lorraine (12 ECTS)

Dans tous les cas, **soumettez vos choix à Barbara Schmidt avant de vous engager définitivement** : ils seront étudiés avec André Kaenel, responsable du Master Mondes Anglophones. Il faut en effet que ceux-ci soient validés pour que le contrat puisse ensuite être signé. Il nous est arrivé de ne pas valider un cours quand celui-ci n'avait pas été approuvé par le responsable de diplôme et qu'il ne correspondait pas à ce qui était attendu de l'étudiant.

Comment choisir vos cours ?

- ✓ Il est bien entendu que **vous ne pourrez jamais trouver une équivalence exacte** de la maquette de votre diplôme. L'important est de **respecter le nombre de crédits ECTS par année** (60 – mais vous pouvez légèrement dépasser si l'Université d'accueil l'accepte). Il faut **aussi respecter la variété des matières** (cf tableaux ci-dessus).
- ✓ Les étudiants partant dans un **pays non anglophone** peuvent avoir un problème pour les cours de traduction. Si vous maîtrisez bien la langue du pays en question, vous pourrez suivre des cours de traduction entre cette langue et l'anglais (par exemple

allemand-anglais et anglais-allemand à Marburg). Sinon, il faudra vous arranger pour vous faire envoyer les cours de Nancy par un autre étudiant de Licence ou Master. Vous pourrez également rendre des devoirs d'entraînement par correspondance (contacter le responsable du cours pour ce faire). Vous pourrez passer les **examens dans votre université d'accueil ou à Nancy**, mais dans le premier cas, vous devrez nous en avvertir (au mois de décembre pour les examens de 1^{er} semestre et au mois de mars / avril pour les examens de 2^{ème} semestre) afin que nous pensions à faire envoyer les sujets à la personne qui acceptera de vous surveiller sur place.

- ✓ En Licence d'anglais, pour les orientations Professorat des Ecoles et FLE, il est important de demander préalablement aux responsables de ces UE si le cours sélectionné à l'étranger peut être considéré comme équivalent. Pour le **Professorat des Ecoles** : Henri-Louis.Go@univ-lorraine.fr ; pour le **FLE** : Emmanuelle.Carette@univ-lorraine.fr
- ✓ L'inscription **définitive** dans les modules de votre université d'accueil se fera en général à votre arrivée. **En cas de changements par rapport au contrat initial, contactez Barbara Schmidt par e-mail** pour vous assurer que les cours choisis conviennent bien, tant du point de vue du contenu que de celui du volume ECTS. En effet, selon l'organisation des études des universités d'accueil, certains aménagements devront être faits par rapport au tableau ci-dessus, mais ils doivent être signalés au plus vite afin que nous puissions vous confirmer s'ils sont bien possibles.
- ✓ L'Université partenaire nous envoie souvent les résultats officiels assez tardivement : pour accélérer les choses, nous vous conseillons d'**envoyer dès publication une capture d'écran de vos résultats** sur le dossier étudiant de l'Intranet de votre Université d'accueil. L'enveloppe timbrée déposée cette année servira à l'envoi de vos résultats en juillet 2018.
- ✓ Il est **obligatoire** pour vous de **passer tous les examens** des enseignements que vous suivrez dans votre université d'accueil. Votre bourse ERASMUS ou allocation de mobilité pourrait vous être retirée en cas contraire.
- ✓ **Merci de penser dès le départ à rediriger votre adresse e-mail étudiante sur l'adresse e-mail que vous utilisez ou utiliserez par ailleurs le cas échéant** (adresse personnelle ou adresse fournie par l'Université d'accueil) : cela nous permet de pouvoir communiquer avec vous à partir de l'adresse étudiante, et cela nous permettra également de vous envoyer systématiquement toutes les informations générales dont vous aurez besoin tout au long de l'année. Nous insistons sur ce point, car il est **CAPITAL** que nous puissions vous joindre facilement tout au long de l'année.

Bon séjour à tous !

Pour d'autres informations concernant votre séjour, consultez :

<http://erasmus-clsh.blog.univ-lorraine.fr/fr/>
<http://llcer-lea-nancy.formation.univ-lorraine.fr/anglais/international/echanges-erasmus/>